



**LES CONFÉRENCES
DE L'ENTREPRISE**

**Les Conférences de l'Entreprise
« Evènement interprofessionnel dédié aux
Entreprises et à ceux qui les font grandir »**

Le 13 Décembre 2016 – Paris

Un Label et un évènement



Principaux Partenaires Institutionnels et sponsors Grand Débat ANACOFI



EXPERTISE
PATRIMOINE



Captation et Diffusion des Débats / Partenariat Presse



Les Echos



CF | LE COURRIER FINANCIER



Partenaires logistique



David CHARLET : EDITO & REMERCIEMENTS

Comme chaque année, notre « Grand Débat » nous réunit autour de nos invités.

Son format, distinct de celui de la trentaine de ceux que nous organisons tout au long de l'année, en Province, dans le cadre de notre tour de France Anacofi, se rapproche de celui de nos **Conférences de l'Entreprise** dont il est devenu l'édition parisienne.

Je suis encore une fois très heureux des intervenants qui nous ont rejoints pour cette 8^{ème} édition.

Je remercie naturellement nos fidèles interlocuteurs et débatteurs : Fabrice PESIN aujourd'hui Médiateur National du Crédit aux Entreprises ou les Secrétaires Généraux Adjointes de l'ACPR et de l'AMF, Patrick MONTAGNER et Xavier PARAIN.

Cette année, nous avons également accueilli nombre de personnalités pour la première fois. Elles représentent tous les univers, du politique (Eric WOERTH) à la fonction publique (Sébastien RASPILLER, Robin RIVATON), en passant par des acteurs de notre sphère économique (Gérard BEKERMAN, Thibault VERBIEST).

C'est par ailleurs, avec un plaisir très particulier, que nous recevions cette année à notre tribune pour la première fois Jean AULAGNIER, celui que nous sommes nombreux à appeler « le doyen », qui représente certes le monde universitaire, mais était jusqu'à aujourd'hui un grand absent historique de nos tribunes, malgré nos relations.

Cette année, les débats à nouveau animés par David BARROUX (rédacteur en chef des Echos Entreprises) ont essayé de faire ressortir les avis et positions de tous sur deux thèmes :

- L'intégration des Fintech dans nos métiers ;
- L'action de nos métiers dans le financement des entreprises et de l'économie et sur quoi investir.

Avant de vous souhaiter une bonne lecture et un bon visionnage des débats, je souhaite remercier tous ceux qui ont œuvré à cette édition, qu'il s'agisse des intervenants, de l'équipe des organisations partenaires, des sponsors mais également les professionnels et les chefs d'entreprises qui se sont joints à nous.

Organisations officiellement partenaires de l'édition 2016 :

Edmond de Rothschild AM	Commerzbank	MMA Expertise Patrimoine	Unep	
Club Patrimoine	Les Echos	Radiolmmo	CityWire	Le Courrier Financier
Les Conférences de l'Entreprise	Phanim 06 création			

Retrouver l'ensemble des débats en vidéo sur :

www.lcentreprise.fr

SOMMAIRE

Ouverture des Conférences par David CHARLET, Président de l'ANACOFI	
Programme 8 ^{ème} édition du Grand Débat Anacofi	4
1^{ère} Table ronde Ouverture – La technologie dans nos métiers Nouveaux outils, concurrence, intégration dans nos entreprises, évolution du droit, des clients et des modèles d'offre	5
2^{ème} Table ronde ANACOFI : financer l'économie et les entreprises ? Nos métiers en action Dans quoi investir ? Echange entre politiques, fonctionnaires et professionnels du terrain	7
Mots des Sponsors Dîner Débat ANACOFI	9
CV et résumés de carrière de nos intervenants sur le site dédié www.lcentreprise.fr et	10
Synthèse participants inscrits LCE Paris / Grand Débat Anacofi 2016	14
Organisations co-organisatrices et Partenaires / Sponsors	15



Mardi 13 Décembre 2016 – PARIS

- Cercle de l'Union Interalliée - 33, de la rue du Faubourg-Saint-Honoré – Paris 8^{ème}

Modération des Tables : Monsieur **David BARROUX**, Rédacteur en Chef LES ECHOS Entreprises

17h45 – 18h00 :

Mots d'accueil : Monsieur **David CHARLET**, Président ANACOFI

18h – 19h15 :

Table ronde Ouverture – La technologie dans nos métiers :
Nouveaux outils, concurrence, intégration dans nos entreprises,
Évolution du droit, des clients et des modèles d'offre

Monsieur **Patrick MONTAGNER**,
Monsieur **Xavier PARAIN**,
Monsieur **Thibault VERBIEST**,
Monsieur **Éric WOERTH**,
Monsieur **David CHARLET**,

Secrétaire Général Adjoint ACPR
Secrétaire Général Adjoint AMF
Avocat Associé Cabinet de GAULLE FLEURANCE & ASSOCIES
Secrétaire Général Les Républicains
Président ANACOFI

19h15 – 20h30 :

Table ronde ANACOFI : financer l'économie et les entreprises ? Nos métiers en action, Dans quoi investir ?
Echange entre politiques, fonctionnaires et professionnels du terrain

Monsieur **Fabrice PESIN**,
Monsieur **Jean AULAGNIER**,
Monsieur **Robin RIVATON**,
Monsieur **Sébastien RASPILLER**,

Monsieur **Gérard BEKERMAN**,
Monsieur **David CHARLET**,

Médiateur National du Crédit aux Entreprises
Président d'honneur AUREP
Directeur Général Paris Région Entreprise
Sous-Directeur DG Trésor
Financement des Entreprises et Marché Financier
Président AFER
Président ANACOFI

20H45 : COCKTAIL DE CLÔTURE



Après l'introduction générale des Conférences par David CHARLET,

Monsieur David BARROUX, rédacteur en chef des Echos Entreprise ouvre les débats de la première table.

La technologie dans nos métiers : Nouveaux outils, concurrence, intégration dans nos entreprises ; Évolution du droit, des clients et des modèles d'offre

Cette première table est composée de Monsieur Patrick MONTAGNER, Monsieur Xavier PARAIN, Monsieur Thibault VERBIEST, Monsieur Éric WOERTH, et Monsieur David CHARLET.

Cet univers se compose de plusieurs métiers, rappelle David CHARLET, Président de l'Anacofi, subissant des avancées technologiques à différents niveaux, les usages entraînant eux-mêmes des intégrations distinctes en matière de technologies nouvelles.

Il est rappelé que la Régulation s'intéresse de près à ces technologies (Fintech, Robot advisors, Bitcoin, Crowdfunding...). Cette innovation participe de l'aide à la décision ; toutefois, elle constitue un choc générationnel au sens conception des choses, pour ce qui concerne son intégration.

Aujourd'hui, le modèle reste cher d'où un fort besoin en capital, comme le suggère les développements du système Pénélop. Toutefois, ce domaine génère des problèmes juridiques spécifiques.

Éric WOERTH, Secrétaire Général Les Républicains, évoque le rôle de la finance d'entreprise. La contribution des politiques, des votes des lois, la stabilisation de l'environnement, le poids et l'orientation de l'épargne doivent favoriser la baisse des charges fiscales, sociales et patronales, et inciter à l'investissement. Monsieur Woerth insiste sur le caractère indispensable d'une économie loyale. Ceci sous-tend un besoin d'adaptation des normes juridiques et fiscales actuelles.

Intervenant à son tour, Xavier PARAIN, Secrétaire Général Adjoint AMF, pose l'interrogation : Fintech, mythe ou réalité ?

La première préoccupation de cette autorité (AMF) est la question des agréments et plus de 40 projets ont été présentés sur les 18 derniers mois. C'est ainsi que 30 plateformes de crowdfunding ont obtenu un agrément bien que certaines ne soient pas encore ouvertes et fonctionnelles à ce jour.

On constate un décalage entre l'existant et la réalité : l'usage pour le client n'a pas été modifié, et pour anecdote, la directive de référence parle encore de « disquette », alors que les applicatifs utilisent la téléphonie et internet.

Patrick MONTAGNER, Secrétaire Général Adjoint ACPR, s'interroge sur les philosophies de l'innovation, il indique que les acteurs établis sont des fournisseurs de service qui repensent leurs méthodes. A contrario, pour les textes réglementaires, la technologie ne compte que peu, voire pas du tout. Cependant, la technologie entraîne une émulation.

Xavier PARAIN revient sur le changement de culture lié à une nouvelle population et donc à un besoin de changement de philosophie pour la nouvelle réglementation. Le cycle de vie de projets est différent, d'où la nécessité d'une grande agilité de la part du régulateur : il faut une lisibilité très rapide pour les nouvelles règles. Patrick MONTAGNER, quant à lui, insiste sur le fait que l'ACPR a pour mission d'appliquer les textes et insister sur ce qui n'est pas transigeable. Le principe l'emporte sur la lettre.

De ce fait, Xavier PARAIN indique que la doctrine implique une saine concurrence, les mêmes règles s'appliquent à l'ensemble des acteurs. Eric Woerth revient sur la nécessité de règles à caractère international.

Thibault VERBIEST, Avocat Associé Cabinet de GAULLE FLEURANCE & ASSOCIES, insiste sur les besoins de la neutralité technologique, citant l'exemple de la « sand box ». Il indique que fréquemment une loi est dépassée lorsqu'elle est publiée, d'où une nécessité de transparence dans le processus législatif (ex. les GAFAs, qui semblent aujourd'hui soumis à la réglementation européenne suite à une volonté politique).

« Une adaptation aux nouvelles technologies permet le succès. Toutefois, elle sous-tend un risque plus lourd à porter » (David CHARLET de l'Anacofi). « Oui », répond Xavier PARAIN de l'AMF, « car on est sur un risque technologique » (ex. crowdfunding).

Thibault VERBIEST insiste sur le fait que l'innovation n'est pas une fin en soi, mais elle doit servir quelque chose de supérieur. Une hiérarchie est à établir : 1° la sécurité, 2° l'innovation. L'ACPR rappelle que le risque est partout et que la taille de l'acteur importe peu. D'ailleurs son mandat est avant tout de vérifier que la sécurité vient bien protéger les clients. La Blockchain, partie intégrante des nouvelles technologies, peut aider.

David CHARLET indique que l'intégration technologique est moins dangereuse chez les petits acteurs que chez les grands, et l'AMF évoque une meilleure intégration des outils clients middle et back office.

Pour conclure, modérateur, David BARROUX, Rédacteur en Chef LES ECHOS Entreprises, pose la question « *Doit-on envisager une nouvelle doctrine des superviseurs* » ?

A cette question, l'AMF mentionne qu'elle a lancé une consultation sur son site et invite à y répondre. L'ACPR, revient sur la notion de loyauté, tandis que Thibault VERBIEST indique que la prévisibilité du droit n'est pas dans la tradition française. Enfin, Éric WOERTH confirme la nécessité d'une administration moins autocrate et qui conseille d'avantage qu'elle ne dicte.

David CHARLET rappelle qu'une étude sur les Fintech est en cours, dont la publication devrait intervenir dans les prochains mois.



Table ronde ANACOFI : financer l'économie et les entreprises ? Nos métiers en action, Dans quoi investir ? Echange entre politiques, fonctionnaires et professionnels du terrain

La 2^{ème} table ronde sur le financement de l'économie et de nos entreprises est composée de Monsieur Fabrice PESIN, Monsieur Robin RIVATON, Monsieur Sébastien RASPILLER, Monsieur Jean AULAGNIER, Monsieur Gérard BEKERMAN, et Monsieur David CHARLET.

En introduction, David CHARLET rappelle d'une part les 2 grandes classes des métiers représentés par l'ANACOFI, dont Conseillers en gestion de patrimoine (CIF, IOBSP, IAS, HOGUET) et le Conseil en finance d'entreprise (CIF, IOBSP, Hogue) ; d'autre part, il rappelle la collaboration de l'Anacofi avec la CGPME, Etienne Marcel, CCSF, Travaux à Bercy, et LCE.

Un rappel des masses chiffrées :

7 Mds € en financements d'entreprise (dont 4 Mds € et 1 Mds € en pierre papier)

Crédits : 15 Mds €

Encours Assurance Vie 60 Mds € et collecte 10 Mds €

40 000 lots immobiliers

Après ces rappels, l'objet de la table ronde est le financement des entreprises.

En prenant la parole, Gérard BEKERMAN, Président de l'AFER, donne rendez-vous au 12 janvier prochain pour connaître les rendements 2016 de l'assurance vie, tout en indiquant que l'avenir consistera à saisir davantage de risque. Il conserve une grande confiance dans les fonds généraux (48 Mds €), et une gamme de produits sécurisante. S'il mentionne une bonne régulation depuis l'après-guerre, Gérard BEKERMAN considère qu'il existe aujourd'hui un excès du réglementaire.

Jean AULAGNIER, Président d'honneur AUREP, insiste sur la qualité remarquable de la gestion des compagnies d'assurance. Il précise, dans un contexte où les contrats Euros sont fortement remis en question, que toute épargne est au service de l'économie, donc non critiquable, et qu'il n'appartient pas au régulateur d'intervenir pour limiter le risque.

La prise de parole par Fabrice PESIN, Médiateur National du Crédit aux Entreprises, permet d'indiquer que l'intermédiation bancaire, objet de nouvelles règles prudentielles, doit modifier son approche. Face aux problèmes d'accès au crédit, souvent évoqués, il indique qu'aujourd'hui, et historiquement, cet accès n'a jamais été aussi facile et élevé.

De nouvelles formes d'intermédiation (Fintech) facilitent cet accès.

Pour Robin RIVATON, Directeur Général Paris Région Entreprise, la vraie question reste la fiscalité qui constitue une forte source d'appauvrissement.

Fabrice PESIN, Médiateur National du Crédit aux Entreprises, parle des règles prudentielles en indiquant leur impact fort sur le financement, et donc la nécessité de faire émerger des acteurs alternatifs. Il mentionne toutefois le problème lié au financement de l'immatériel.

Intervenant à son tour, Sébastien RASPILLER, Sous-Directeur DG Trésor, Financement des Entreprises et Marché Financier, mentionne le caractère primordial de l'adéquation de l'offre à la demande. Il souligne d'autre part l'internationalisation de la régulation. Il indique qu'il est également indispensable que la relation entre intermédiaires et épargnants soit bonne, ce qui est le cas.

Jean AULAGNIER rappelle que le CGP est et reste au cœur de la démarche patrimoniale. Celui-ci est indispensable pour accompagner les clients vers la prise de risque.

David CHARLET précise que nos professions accompagnent les épargnants mais aussi les entreprises.

Fabrice PESIN rappelle que le financement en France est très intermédié et que la sélection des risques TPE/ PME se développe avec des acteurs autres que les banques. Robin RIVATON et Sébastien RASPILLER renforcent cette remarque en indiquant que le financement des nouvelles entreprises est un problème profond en France mais qu'il n'y a pas d'objectif dans la répartition de financement, seulement des besoins auxquels il faut répondre. Pour cela, le financement de marché est prépondérant.

Quant à Jean AULAGNIER, une prise de risque est incontournable et nécessaire mais sans oublier la division du risque. Le modérateur pose la question de la fiscalité liée à ces financements. Prenant l'exemple de la Suède, Robin RIVATON indique que le système de Flat-tax représente un bouclier. Il nous faut en France un système fixe de taxation. Le vrai sujet est la stabilité.

David CHARLET conforte l'idée d'une taxation simple, qui permet aussi de favoriser le gagnant, c'est-à-dire de donner une prime à la réussite aux entreprises.

A son tour, Sébastien RASPILLER évoque une fiscalité jouant un trop grand rôle et que les niches ne sont pas systématiquement un plus. La réaction de Jean AULAGNIER est de dire que puisque le CIF vit en fait de cette fiscalité, une stabilité de la fiscalité justifie un changement d'attitude : aller davantage vers l'allocation.

Le modérateur revient sur la notion d'innovation : faut-il être plus innovant dans la finance ?

A cette question Jean AULAGNIER répond « *Oui* », il faut de l'innovation, mais il faut que celle-ci soit accompagnée par les professionnels. Fabrice PESIN indique qu'en face de beaucoup d'innovations il s'est créé un besoin d'innover pour expliquer les innovations aux chefs d'entreprises.

David CHARLET conforte ces propos : « *Oui, c'est devenu plus complexe, et il faut aider* ».

Sébastien RASPILLER indique que le traitement de la problématique règlement/livraison en instantané devrait pouvoir être résolu via la Blockchain et entraîner un moindre risque financier. D'où la nécessité de la création d'un modèle français pouvant être proposé puis imposé à l'international.

En conclusion, David CHARLET est convaincu que les technologies vont bien dans le sens d'une aide à nos professions. D'ailleurs, indique-t-il, « *des entreprises externes à la finance viennent nous interroger car elles s'intéressent à leur implantation sur le marché français* ».



Mots des Sponsors Dîner Débat ANACOFI



MMA Expertise Patrimoine, c'est la proximité d'une équipe d'inspecteurs et d'assistants technico-commerciaux dédiés aux CGPI et courtiers spécialisés, et présents sur l'ensemble du territoire national. Plus de 1500 collaborations en place, des partenariats qui s'inscrivent dans le temps, l'appui d'un pôle ingénierie patrimoniale et d'un pôle expertise financière, un outil au service des partenaires permettant de réaliser les actes clients en direct et en temps réel, un lien EDI normé Penelop pour lequel MMA Vie a reçu un label de l'AGAP, sans oublier une gamme de produits complète tant en assurance vie que capitalisation, retraite et prévoyance. Ajoutons à tout cela l'appartenance au groupe Covéa gage de solidité, de solvabilité et de confiance pour les engagements vis-à-vis des assurés.



Héritier des traditions et des valeurs qui font le succès de la famille Rothschild depuis plus de 250 ans, le groupe Edmond de Rothschild est un acteur majeur de la finance européenne. Ses activités sont regroupées autour de deux grands pôles : la **Banque Privée** et l'**Asset Management**.

Le Groupe propose aux familles fortunées, entrepreneurs et grandes institutions **une gamme complète de solutions** combinant culture du sur-mesure, stabilité, performance et innovation.

L'offre du groupe Edmond de Rothschild est marquée par des convictions fortes, avec la volonté de garantir à chacun de ses clients :

- une **relation de proximité unique**, soutenue par le savoir-faire et la variété d'expertises d'un grand groupe international ;
- **des équipes autonomes et expérimentées**, qui anticipent les évolutions économiques et innovent pour installer la performance dans la durée ;
- la **stabilité, la solidité et l'indépendance** reconnue d'un groupe financier familial.

Fondé par le Baron Edmond de Rothschild en 1953, le Groupe est présidé depuis 1997 par son fils, le Baron Benjamin de Rothschild.



Deuxième banque allemande, Commerzbank dispose d'un réseau national de plus de 1200 agences au service d'une clientèle aussi bien privée et institutionnelle qu'au service des PME et multinationales.

Commerzbank Partners est, depuis 2010, le service consacré aux conseillers en gestion de patrimoine de la salle de marché Commerzbank France. Forte d'une solide expérience des marchés, l'équipe de Commerzbank Partners est composée de professionnels des produits d'investissement spécialisés dans la conception et la commercialisation de produits structurés de Fonds et de SICAV destinés à la gestion patrimoniale. Elle propose ainsi à tous les professionnels du milieu des solutions d'investissements innovantes qui permettent de se positionner sur les marchés simplement et de manière transparente.

Commerzbank figure depuis de nombreuses années dans le top 3 des émetteurs de produits dérivés et produits structurés en Europe.



Créée en 2000, l'association UNEP (Union Nationale d'Épargne et de Prévoyance) a pour vocation principale d'offrir à ses adhérents des solutions d'épargne et de retraite destinées à optimiser la gestion de leur patrimoine.

Pour mieux représenter les conseillers en gestion de patrimoine indépendants (CGPI) et mieux défendre les intérêts de leurs clients, l'UNEP a développé une gamme de contrats adaptée à tous les objectifs et des services complets en s'appuyant sur sa plateforme d'assurance vie UNEP Diffusion Courtage.

Intervenants Tables Rondes et Médiateurs (classés par table)

<p>David BARROUX</p>  <p>Les Echos</p> <p>+33 1 4953 6559 dbarroux@lesechos.fr www.lesechos.fr 16, rue du Quatre Septembre 75002 Paris</p>	<p>Rédacteur en Chef "Entreprises" - LES ECHOS</p> <p>1989 : Maîtrise d'Anglais, Institut Charles V de Paris, DEUG d'Histoire (Paris 7) 1990 : Professeur Assistant University of Michigan, Ann Arbor 1992 : Diplômé de Sciences Po, Institut d'Etudes Politiques, Paris 1992-1993 : Service Militaire au Cabinet du Chef d'Etat-major des Armées. 1993 to 2000 : Reporter en charge des télécommunications et d'Internet à L'Expansion, La Tribune, Les Echos 2000-2005 : Correspondant à Tokyo, Les Echos 2005-2008 : Correspondant à New York, Les Echos 2008-2013 : Rédacteur en chef Industries-High-tech-Médias aux Echos et chroniqueur radio à Radio Classique Depuis 2013 : Rédacteur en chef "Entreprises" aux Echos, chroniqueur radio à Radio Classique En charge également de la rubrique bandes dessinées aux Echos depuis 2010</p>
<p>David CHARLET</p>   <p>Tel: 01 53 25 50 80 Mail: m.lalande@anacofi.asso.fr Site: www.anacofi.asso.fr Site: www.cca-fpf.com</p>	<p>Président de l'ANACOFI, ANACOFI Assurances et ANACOFI-CIF</p> <p>Vice-Président de la FECIF (Fédération Européenne des Conseils et Intermédiaires Financiers) Membre du Conseil Exécutif de la CIFA (Conférence Internationale des C. Financiers) Membre du CCSF (Comité Consultatif du Secteur Financier) et du CNECER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)</p> <p>Associé Gérant de CCA-FPF, cabinet en gestion de patrimoine. Enseignant et auteur de plusieurs ouvrages, études et articles.</p>
<p>Patrick MONTAGNER</p>   <p>61 rue Taitbout – 75436 PARIS cedex 09 Tel : 01 49 95 45 23</p> <p>http://acpr.banque-france.fr/accueil.html</p>	<p>Secrétaire Général Adjoint de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution – ACPR</p>

<p>Xavier PARAIN</p>  	<p>Secrétaire Général Adjoint de l'Autorité des Marchés Financiers - AMF</p> <p>Xavier PARAIN est ingénieur de l'ENSTA (Ecole Nationale Supérieure des Techniques Avancées) et ancien élève de l'Ecole Polytechnique. Il a commencé sa carrière, en 1996, en tant qu'analyste quantitatif au sein de la filière de gestion d'actifs de Lazard Frères & Cie. En 1998, il rejoint la société de gestion de portefeuille du groupe PRO BTP, en tant que responsable études et développements, jusqu'en 2000. Il devient membre du directoire puis président du directoire d'Ecureuil Gestion FCP, la société de gestion spécialisée sur les fonds structurés des Caisses d'Epargne. En 2006, Xavier Parain est nommé président de Merrill Lynch Invest France, la société de gestion spécialisée sur les fonds structurés du groupe Merrill Lynch. En juin 2010, il est nommé directeur général de Fundlogic SAS, filiale du groupe Morgan Stanley. Il rejoint l'Autorité des marchés financiers en juillet 2011, en tant que directeur adjoint à la Direction de la gestion d'actifs, puis devient secrétaire général adjoint en mars 2014.</p>
<p>Thibault VERBIEST</p>   <p>Tel : +33 1 56 64 00 00 Mail : tverbiest@dgfla.com http://www.degaullefleurance.com 9 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris</p>	<p>Associé chez du Cabinet de Gaulle Fleurance & Associés</p> <p>Thibault Verbiest est avocat aux barreaux de Paris et de Bruxelles, associé de la société d'avocats de Gaulle Fleurance & Associés, spécialiste du droit du numérique, de la régulation de l'Internet et des Fintech. Thibault Verbiest est co-auteur des ouvrages "Bitcoin et Blockchain – Vers un nouveau paradigme de la confiance numérique ?" (RB éditions, juin 2016) et "Fintech et Droit- Quelle régulation pour les nouveaux entrants du secteur bancaire et financier ?" (RB éditions, à paraître mars 2017).</p>
<p>Eric WOERTH</p>  <p>Tél. Permanence : 03 44 55 13 13 Mail : ewoerth@assemblee-nationale.fr</p>	<p>Elu député de l'Oise en 2002, réélu en juin 2012, Eric Woerth est aujourd'hui membre de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire. Il est également membre de la mission d'évaluation et de contrôle (au sein de la commission des finances), du groupe d'étude Cheval et vice-président du groupe d'amitié France / Inde.</p> <p>Il est aussi maire de Chantilly depuis 1995 et préside depuis cette même date la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne.</p> <p>Il a été ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat puis du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique du gouvernement de François Fillon entre mai 2007 et novembre 2010. Il a également été secrétaire d'Etat à la Réforme de l'Etat entre mars 2004 et mai 2005 dans le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin.</p> <p>Il a été Secrétaire général des Républicains et a coordonné l'ensemble des travaux qui ont mené à la validation en juillet dernier d'un projet politique d'alternance du parti pour les élections présidentielles de 2017.</p> <p>Sur le plan professionnel, après avoir été chef de mission d'audit interne chez Pechiney et Partner chez Bossard Consultants, Eric Woerth était Directeur Associé au sein du cabinet d'audit Arthur Andersen de juin 1997 à juin 2002.</p>

David BARROUX

Les Echos



+33 1 4953 6559

dbarroux@lesechos.fr

www.lesechos.fr

16, rue du Quatre Septembre 75002 Paris

Rédacteur en Chef "Entreprises" - LES ECHOS

1989 : Maîtrise d'Anglais, Institut Charles V de Paris, DEUG d'Histoire (Paris 7)

1990 : Professeur Assistant University of Michigan, Ann Arbor

1992 : Diplômé de Sciences Po, Institut d'Etudes Politiques, Paris

1992-1993 : Service Militaire au Cabinet du Chef d'Etat Major des Armées.

1993 to 2000 : Reporter en charge des telecommunications et d'Internet à L'Expansion, La Tribune, Les Echos

2000-2005 : Correspondant à Tokyo, Les Echos

2005-2008 : Correspondant à New York, Les Echos

2008-2013 : Rédacteur en chef Industries-HighTech-Médias aux Echos et chroniqueur radio à Radio Classique

Depuis 2013 : Rédacteur en chef "Entreprises" aux Echos, chroniqueur radio à Radio Classique

En charge également de la rubrique bandes dessinées aux Echos depuis 2010

Jean AULAGNIER



Tel : 04 73 82 07 03

Doyen honoraire, Université d'Auvergne

Vice-président fondateur et Président d'honneur de l'AUREP

Enseignant

Auteur de nombreux articles concernant le démembrement d'une part, l'assurance vie d'autre part

David CHARLET



Tel: 01 53 25 50 80

Mail: m.lalande@anacofi.asso.fr

Site: www.anacofi.asso.fr

Site: www.cca-fpf.com

Président de l'ANACOFI, ANACOFI Assurances et ANACOFI-CIF

Vice-Président de la FECIF (Fédération Européenne des Conseils et Intermédiaires Financiers)

Membre du Conseil Exécutif de la CIFA (Conférence Internationale des C. Financiers)

Membre du CCSF (Comité Consultatif du Secteur Financier) et du CNECER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)

Associé Gérant de CCA-FPF, cabinet en gestion de patrimoine.
Enseignant et auteur de plusieurs ouvrages, études et articles.

Fabrice PESIN



98-102 rue de Richelieu
75002 Paris

Tél : 01 53 17 89 27

www.mediateurducredit.fr

Médiateur national du crédit aux entreprises

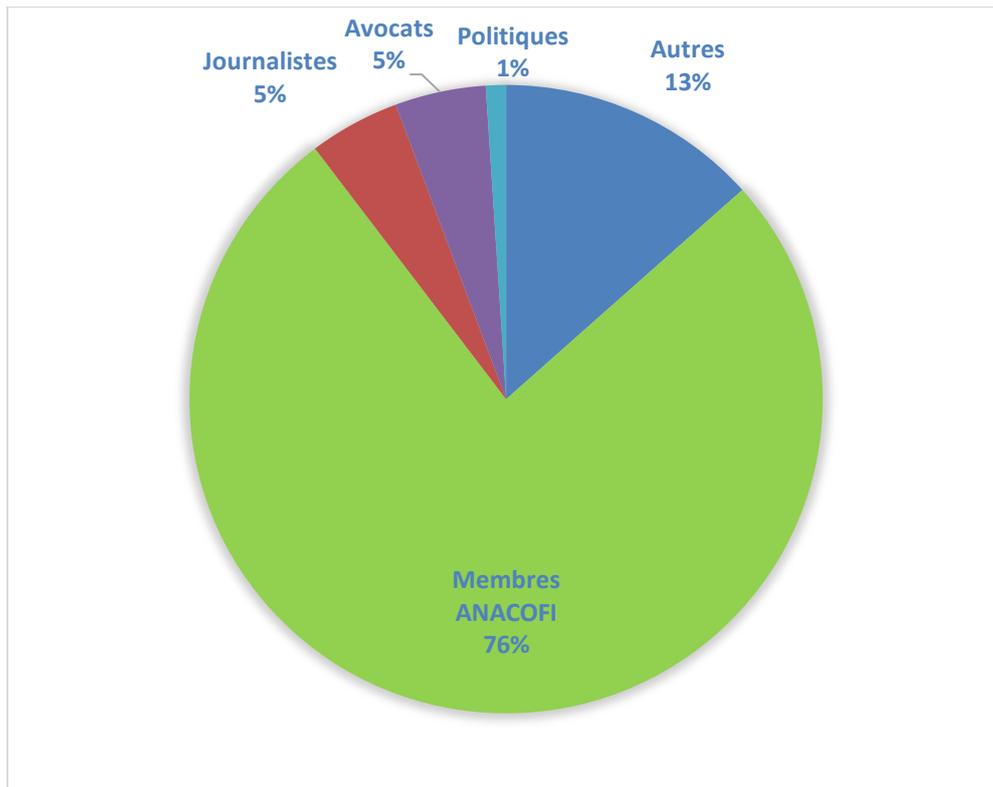
Président de l'Observatoire du financement des entreprises

Ancien secrétaire général adjoint de l'ACPR (2010-2015)

Ancien sous-directeur Assurance à la Direction générale du Trésor (2007-2010)

<p>G�rard BEKERMAN</p>   <p>Tel: 01 40 82 24 24 Site: www.afer.asso.fr</p>	<p>Pr�sident de l'Association et du GIE Afer</p> <p>Universitaire de renom, G�rard Bekerman a d�but� sa carri�re comme assistant de Raymond Aron au Coll�ge de France. Il l'a poursuivie � l'universit� de Paris II Panth�on-Assas, en qualit� de directeur puis de pr�sident du Magist�re Banque Finance et du Master (Dess) de Techniques Financi�res et Bancaires, et comme professeur en visite � UCLA. Il est l'auteur du « Que Sais-je sur L'EURO », et de nombreuses publications scientifiques sur les politiques mon�taires, les Comptes de la nation et la gestion des actifs. G�rard Bekerman est �galement dipl�m� de l'�cole Normale de musique et fondateur du Concours international des grands amateurs de piano, �v�nement culturel qu'il pr�sident et qui r�unit chaque ann�e � Paris des candidats de trente pays du monde entier.</p>
<p>S�bastien RASPILLER</p>   <p>Tel : 01 44 87 71 20 Site : http://www.tresor.economie.gouv.fr/</p>	<p>Sous-directeur « Financement des entreprises et march� financier » � la Direction g�n�rale du Tr�sor.</p> <p>Anciennement �conomiste au sein de la division « March�s et strat�gies d'entreprises » de l'Insee, dont il est administrateur hors classe. Il a ensuite �t� membre du bureau « Politique fiscale » aupr�s du Minist�re f�d�ral des Finances allemand, avant de devenir chef du bureau des march�s et produits d'assurance � la direction g�n�rale du Tr�sor, puis secr�taire g�n�ral du Comit� Interminist�riel de Restructuration Industrielle (CIRI).</p> <p>Dipl�m� de l'�cole Polytechnique.</p>
<p>Robin RIVATON</p>   <p>http://parisregionentreprises.org/ Paris Region Entreprises B�timent Paris Region 11, rue de Cambrai 75019 Paris T�l : 0800 019 011 depuis la France +33 1 75 62 58 40 depuis l'�tranger</p>	<p>Directeur G�n�ral Paris R�gion Entreprise</p> <p>Robin RIVATON Dipl�m� de Sciences-Po et de l'ESCP, Robin Rivaton a commenc� sa carri�re dans un grand cabinet de conseil en strat�gie avant de devenir conseiller du PDG d'A�roports de Paris, puis de Val�rie P�cresse � la t�te de la r�gion Ile-de-France. Investi dans le d�bat public depuis plusieurs ann�es, il est par ailleurs membre du Conseil scientifique de la Fondation pour l'innovation politique Fondapol et donne des cours � Sciences-Po sur la robotique et le num�rique. Robin Rivaton a r�cemment �t� nomm� Directeur G�n�ral de Paris Region Entreprises. A titre personnel, Robin Rivaton a publi� plusieurs ouvrages : Relancer notre industrie par les robots (Du Quesne, 2012), La France est pr�te (Les Belles Lettres, 2014), Aux actes dirigeants ! (Fayard, 2016) et Quand l'Etat tue la Nation (Plon, 2016).</p>

PARTICIPANTS LCE PARIS 2016



Ainsi s'achève la 8^{ème} édition du Grand Débat de fin d'année de l'Anacofi et de la 6^{ème} édition des Conférences de l'Entreprise : la sphère bancaire et financière s'impose à tous ses intervenants et notre système devient de plus en plus protecteur. Il nous faut continuer à œuvrer tous ensemble afin d'amener les capitaux vers les petites entreprises, qui en ont besoin.

L'équipe qui a fait une réalité de ce projet restera à votre disposition pour tout complément d'informations, tout au long de l'année et travaille déjà aux éditions et actions futures, qui se déploient en régions. A très bientôt !

Vous pouvez suivre les Conférences de l'Entreprise sur

<http://www.lcentreprise.fr>

ou en flashant le code suivant grâce à l'application de votre smartphone:



Contact :

Marie LALANDE : m.lalande@anacofi.asso.fr ou Céline MAHINC : celinemahinc@edenfinances.fr

